

Ecole maternelle A.France

Procès-verbal du conseil d'école exceptionnel du 18 /5/ 2020

Ce conseil d'école exceptionnel se tient afin d'informer les RPE du protocole sanitaire mis en place à la maternelle du Bourg qui accueille les élèves de notre école.

Question n°1 :

La capacité est de 6 élèves par classe.Cela permet une gestion du groupe, des espaces et déplacements plus aisée.

Le groupe est constitué de: 3 GS et 3 MS.

Question n°2 :

La première semaine 4 enfants étaient présents, 5 la deuxième et 6 la troisième.

Question n°3 :

Les élèves sont accueillis tous les jours.

Question n°4 :

La priorité était d'accueillir les enfants des personnels prioritaires (4 enfants) puis les enfants de parents devant reprendre le travail sans autre solution de garde.

Question n°5 :

3 enseignantes sont en présentiel : mme Daniel, mme Guedj, mme Ménard.

Question n°6 :

Les élèves sont pris en charge uniquement par les enseignantes de la maternelle A.France.Chaque intervient 2 jours de suite.

Question n°7:

Il faut avoir à l'esprit que l'école n'a plus rien à voir avec ce qu'elle était avant le confinement à cause la lourdeur du protocole sanitaire et de l'organisation qu'il implique .

Cependant tout est fait pour rassurer les enfants afin qu'ils vivent le plus sereinement possible cette expérience .

Les enseignantes sont bien sûr déstabilisées face à cette situation qui n'a d'école que le nom.Cependant la parfaite organisation et gestion par mr Gibaud directeur de l'école du Bourg contribue à rendre ce moment vivable.

Question n°8 :

Les élèves de notre école sont accueillis dans la cour par l'enseignante et l'ATSEM entre 8h20 et 8h30. Chacun se positionne sur une marque au sol.

8h30 : Avant de rentrer en classe ,ils passent aux toilettes un par un pour un lavage des mains.

L'entrée dans la classe se fait de l'enfant qui a la table la plus éloignée de l'entrée

à celui qui en est le plus proche.

Chaque enfant a sa table, son bac avec du matériel et des jeux, sa place sur un banc du coin regroupement. Tout ceci est marqué d'une gommette de couleur unique pour chaque élève.

Après des activités collectives(appel, date, jeux autour des sons et syllabes, lecture d'une histoire...) les enfants retournent un par un à leur place et se mettent au travail (le même que celui proposé sur le cahier numérique).

A 9h30 : rangement et départ pour un passage aux toilettes et lavage des mains.

9h45 : récréation :divers jeux sont proposés(craies, vélos, Duplo) afin que chaque enfant puisse jouer seul avec son matériel.

10h05 : fin de la récréation , passage aux toilettes pour un lavage des mains.

Retour en classe pour la suite des activités.

11h30 : départ pour la cantine avec l'ATSEM , passage aux toilettes pour lavage des mains.

Un temps calme est prévu à cheval sur la pause méridienne et le début d'après-midi en classe.

Après-midi : déroulement identique au matin avec 4 passages aux toilettes pour un lavage des mains.

16h20 : sortie

Question n°9 :

Les enfants accueillis actuellement sont des enfants de soignants, ils sont bien au courant de la situation et des gestes à appliquer. Tous sont capables de comprendre ce que l'adulte dit, tous ont un comportement adapté.Le fait d'avoir un groupe restreint facilite également la tâche.

Il est cependant plus compliqué de gérer la distanciation lors des déplacements, tous ne marchant pas au même rythme.

Question n° 10 :

¼ d'heure avant la sortie en récréation:passage aux toilettes pour un lavage des mains.

Chaque groupe-classe est seul dans la cour.Chaque enfant a un espace défini. Divers jeux et activités sont proposés aux enfants (voir question 8)

Question n° 11 :

Les repas sont pris au réfectoire avec l'ATSEM de la classe.

Le conseil d'école initialement prévu le 5 juin 2020 est reporté au vendredi 26 juin, date à laquelle nous espérons avoir toutes les informations sur la rentrée de septembre (effectifs, organisation, répartition...)